

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

**Séance ordinaire tenue le 3 Février 2014**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, tenue le 3 février 2014 à 19 h, à la salle du Conseil, au 300, rue Saint-Patrice à Sherrington.

Monsieur le maire invite l'assemblée à un moment de recueillement personnel.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et prend les présences :

Monsieur Daniel Lussier, Maire

Mesdames les conseillères : Christine Schultz, Isabelle Leduc et Louise Lussier

Messieurs les conseillers : Mauro Lando, Pierre Boisvert, Monsieur Éric Beaudin

Est aussi présent monsieur Michel Demers, Directeur général et secrétaire-trésorier

La présente séance a été convoquée en transmettant un avis de convocation à tous les membres du Conseil et à laquelle, les membres présents ont accusé réception.

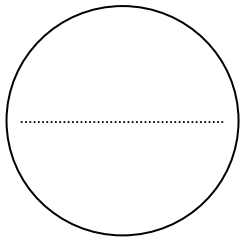
Le Maire constate le quorum et ouvre l'assemblée.

**2014-02-030**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour prévu comme suit :

1. Adoption des procès verbaux
  - 1.1 Procès verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 janvier 2014
  - 1.2 Procès verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 janvier 2014
2. Procédures légales
  - 2.1 Recommandation du CCU concernant une demande de dérogation mineure
  - 2.2 Remboursement des frais d'inscription aux activités de loisirs pour les jeunes de Sherrington
  - 2.3 Avis de motion pour modifier le règlement sur les avertisseurs de fumée électriques
  - 2.4 Règlement numéro 256-2 modifiant le règlement numéro 256-1 relatif aux chiens
  - 2.5 Demande d'appui à la demande de Christian Tremblay auprès de la CPTAQ
  - 2.6 Autorisation de demander des prix à trois firmes pour des services d'ingénieurs afin de planifier, estimer et préparer des plans et devis selon les normes du MTQ pour réparer et possiblement prolonger les trottoirs sur la rue St-Patrice
  - 2.7 Dépôt du rôle de perception
  - 2.8 Inscription des affectations pour le paiement de transferts aux états financiers 2013
3. Gestion des opérations courantes
  - 3.1 Approbation des comptes payés du 15 janvier au 15 février 2014 au montant de 15 133,74\$.
  - 3.2 Approbation des comptes à payer en date du 15 février 2014 au montant de 89 323,24\$.
  - 3.3 Orientations quant à la gestion des Loisirs et des installations
  - 3.4 Nomination de madame Sylvie Boyer pour occuper temporairement le poste de surveillante de semaine aux loisirs
  - 3.5 Nomination de madame Audrey Boissy-Lavoie pour occuper temporairement le poste de surveillant la fin de semaine aux loisirs
  - 3.6 Réception d'un projet d'entente de travail avec les pompiers et nomination d'un comité de ressources humaines
  - 3.7 Autorisation d'afficher le poste d'agent au développement



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

- 3.8 Autorisation de refaire le site WEB de la municipalité dans les limites des disponibilités budgétaires et de demander des prix à trois fournisseurs
  - 3.9 Demande d'analyser les besoins de la municipalité et de recommander une firme de vérificateur au conseil pour la prochaine année
  - 3.10 Demande d'analyser les besoins de la municipalité et de recommander un cabinet d'avocats pour la prochaine année.
- 4. Traitement des demandes faites à la municipalité
    - 4.1 Plaintes concernant les heures de patinage libre au CMR
    - 4.2 Plainte concernant le bruit – Yvon Gabriel Lussier
    - 4.3 Organisme Prisme, demande de location forfaitaire au centre communautaire pour l'année 2014
    - 4.4 Demande d'installation d'un rideau au Centre culturel
    - 4.5 Demande d'exonération de frais d'intervention du service incendies de madame Zhang
    - 4.6 Demande d'aide financière du Centre de Femmes La Marg'Elle
    - 4.7 Demande d'aide financière de La Société d'histoire des XI
  - 5. Correspondances et informations générales
    - 5.1 Course communautaire Terry Fox
    - 5.2 Dépôt du rapport d'évaluation des bâtiments municipaux
    - 5.3 Dépôt d'une copie de résolution des tarifs d'interventions lors de l'entraide pour la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle
    - 5.4 Services d'incendies - Projet pilote d'auto-inspection
    - 5.5 Performance 2013 du programme de suivi des systèmes d'assainissement des eaux
    - 5.6 Bilan de la table de concertation des organismes de la municipalité
    - 5.7 Bilan du Carnaval hivernal tenu le 25 janvier
    - 5.8 Don de Monsieur Forino
    - 5.9 Brunch des bénévoles
  - 6. Période de questions
  - 7. Levée de l'assemblée

**CONSIDÉRANT QUE** le point 2.4 doit être discuté plus en détail, il est retiré;

**CONSIDÉRANT QUE** les points suivants sont ajoutés par le Maire : 5.8 - Don de Monsieur Forino à l'organisme des Loisirs et le point 5.9 - Brunch des bénévoles;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du Conseil présents et sont d'accord avec l'ordre du jour modifié:

Il est proposé par Isabelle Leduc  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

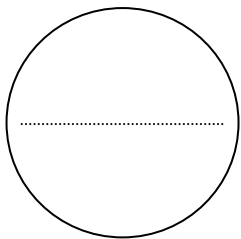
**D'ACCEPTER l'ORDRE DU JOUR**, tel que modifié.

**2014-02-031**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
EN DATE DU 13 JANVIER 2014**

**CONSIDÉRANT QUE** les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 13 janvier 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres présents sont d'accord avec le procès verbal, tel que rédigé;



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Isabelle Leduc  
Et résolu unanimement

**D'ACCEPTER** le procès verbal de la séance extraordinaire du conseil du 13 janvier 2014, tel que rédigé.

**2014-02-032**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE EN DATE DU 13 JANVIER 2014**

**CONSIDÉRANT QUE** les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 janvier 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres présents sont d'accord avec le procès verbal, tel que rédigé;

Il est proposé par Mauro Lando  
Appuyé par Louise Lussier  
Et résolu unanimement

**D'ACCEPTER** le procès verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 janvier 2014, tel que rédigé.

**2014-02-033**

**RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME CONCERNANT UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

**CONSIDÉRANT** la demande de monsieur Henri Prévost pour établir un bureau de denturologue au 297 St-Patrice;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande a été étudiée au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

**CONSIDÉRANT QU'**après vérification le CCU recommande d'accepter cette dérogation mineure;

Il est décidé **D'ACCEPTER** ladite demande.

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Pierre Boisvert  
Et résolu unanimement

**2014-02-034**

**REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR LES JEUNES DE SHERRINGTON**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité veut encourager les jeunes à participer aux loisirs et à faire du sport;

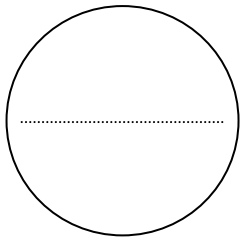
**CONSIDÉRANT** que toutes les activités de loisirs et de sports ne sont pas disponibles à la municipalité;

Il est proposé par Isabelle Leduc  
Appuyé par Louise Lussier  
Et résolu unanimement

**QUE** la municipalité **REMBOURSE** les frais d'inscription pour chaque enfant de 17 ans et moins inscrit à une activité de loisirs d'une durée de 8 semaines et plus sur présentation d'un reçu jusqu'à un maximum de 30\$ par année.

**2014-02-035**

**AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES AVERTISSEURS DE FUMÉE ÉLECTRIQUES**



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

**CONSIDÉRANT** la demande du Service d'incendie de renforcer le règlement sur les avertisseurs de fumée électriques;

**EN CONSÉQUENCE**, Éric Beaudin dépose un **AVIS de MOTION** pour annoncer le dépôt d'un règlement modifiant le règlement sur les avertisseurs de fumée électriques, avec dispense de lecture et que ce règlement soit adopté lors d'une séance ultérieure.

**2014-02-036**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 256-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 256-1 RELATIF AUX CHIENS**

Reporté à une séance subséquente.

**2014-02-037**

**DEMANDE D'APPUI À LA DEMANDE DE CHRISTIAN TREMBLAY AUPRÈS DE LA CPTAQ**

**CONSIDÉRANT** la demande d'appui de monsieur Christian Tremblay auprès de la CPTAQ en vue de remplir un terrain de sol arable;

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y a pas d'information de soumission quant à la provenance ou à la qualité de la terre qu'il est prévu d'utiliser;

Il est proposé par Isabelle Leduc  
Appuyé par Christine Schultz  
Et résolu unanimement

**QUE SOIT REQUIS DU DEMANDEUR** de fournir des informations additionnelles sur la qualité de la terre qui a déjà été utilisée et qui est projetée;

De **DÉCIDER** de ne **PAS APPUYER** la demande d'appui..

**2014-02-038**

**AUTORISATION DE DEMANDER DE PRIX À TROIS FIRMES POUR DES SERVICES D'INGÉNIEURS AFIN DE PLANIFIER, ESTIMER ET PRÉPARER DES PLANS ET DEVIS SELON LES NORMES DU MTQ POUR RÉPARER ET POSSIBLEMENT PROLONGER LES TROTTOIRS SUR LA RUE ST-PATRICE**

**CONSIDÉRANT QU'**il faudra refaire une bonne partie des trottoirs sur la rue St-Patrice;

**CONSIDÉRANT QUE** le Ministère des Transports envisage de refaire la rue St-Patrice;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de faire nos travaux avant ceux du MTQ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de planifier nos travaux pour l'année 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** nous n'avons pas d'expertise interne en ingénierie et que celles-ci sont requises et préalables à la réalisation des travaux;

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

**D'AUTORISER** des **DEMANDES DE PRIX** à trois firmes pour des services d'ingénieurs afin de planifier, estimer et préparer des plans et devis selon les normes du MTQ pour réparer et possiblement prolonger les trottoirs sur la rue St-Patrice est donnée à l'inspecteur municipal;

2014-02-039

**DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION**

Comme mentionné à l'article 1007 du Code municipal, le rôle de perception 2014 est **COMPLÉTÉ ET DÉPOSÉ** au bureau du secrétaire-trésorier. Il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti. Un **AVIS PUBLIC** sera affiché aux endroits établis par la municipalité.

2014-02-040

**INSCRIPTION DES AFFECTATIONS POUR LE PAIEMENT DE TRANSFERTS AUX ÉTATS FINANCIERS 2013**

**CONSIDÉRANT QUE** les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2013 de la municipalité de Sherrington, pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transfert entrée en vigueur en 2013, sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal;

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

**D'AUTORISER** le secrétaire-trésorier à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste « Montant à pourvoir dans le futur » nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012.

Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

2014-02-041

**APPROBATION DES COMPTES PAYÉS DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2014 AU MONTANT DE 15 133,74\$.**

**CONSIDÉRANT QUE** les comptes ont été vérifiés et que les sommes payées, au montant de 15 133,74\$, sont comptabilisées;

**CONSIDÉRANT QUE** les élus ont eu l'occasion de passer en revue les comptes et ont eu réponse aux questions qu'ils ont posées;

Il est proposé par Isabelle Leduc  
Appuyé par Christine Schultz  
Et résolu unanimement

**D'ANTÉRINER** les paiements qui ont été faits.

2014-02-042

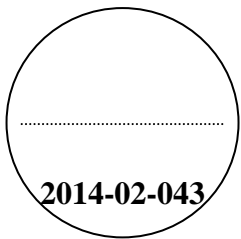
**APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 15 FÉVRIER 2014 AU MONTANT DE 89 323,24\$.**

**CONSIDÉRANT QUE** les comptes ont été vérifiés et que les comptes à payer, au montant de 89 323,244\$, sont comptabilisés;

**CONSIDÉRANT QUE** les élus ont eu l'occasion de passer en revue les comptes et ont eu réponse aux questions qu'ils ont posées;

Il est proposé par Christine Schultz  
Appuyé par Louise Lussier  
Et résolu unanimement

**D'AUTORISER** le paiement de ces comptes.



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

**ORIENTATIONS QUANT À LA GESTION DES LOISIRS ET DES  
INSTALLATIONS**

Monsieur le Maire fait une présentation des orientations en matière de gestion des loisirs et explique le rôle éventuel de l'agent de développement pour supporter les initiatives en ce qui a trait aux activités de loisirs et l'organisation d'événements.

**CONSIDÉRANT QU'**il y a de nouvelles installations à gérer;

**CONSIDÉRANT QU'**il a été prévu au budget une augmentation des services aux citoyens en matière de loisirs, sports et culture;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de clarifier les rôles et responsabilités, ainsi que les politiques de gestion des installations;

Il est proposé par Pierre Boisvert  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

Il est **DÉCIDÉ** de créer un poste d'agent au développement pour supporter les organismes du milieu dans l'organisation d'activités et d'événements, ainsi que pour gérer les installations et les équipements;

Il est **DÉCIDÉ** de louer le Complexe multirécréatif à des groupes organisés au tarif de 50\$ de l'heure, en dehors des heures d'ouverture à tous, sur réservation et selon des modalités prévues au contrat de location;

Il est **DÉCIDÉ** que dorénavant, les non-résidents devront payer 2\$ par présence et fournir leurs noms et adresses.

2014-02-044

**NOMINATION DE MADAME SYLVIE BOYER POUR OCCUPER  
TEMPORAIREMENT LE POSTE DE SURVEILLANTE DE SEMAINE AUX  
LOISIRS**

**CONSIDÉRANT** l'affichage du poste vacant de surveillante de semaine autorisée par le Conseil à sa séance du 13 janvier 2014;

**CONSIDÉRANT** la durée temporaire du comblement autorisé ainsi que les critères de sélection établis;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité de madame Sylvie Boyer, ainsi que de son expérience auprès d'une clientèle similaire;

Il est proposé par Louise Lussier  
Appuyé par Isabelle Leduc  
Et résolu unanimement

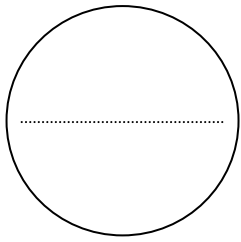
De **NOMMER**, madame Sylvie Boyer au poste de surveillante de semaine du 22 janvier au 30 mars, avec possibilité de prolongation, selon les besoins de la municipalité.

2014-02-045

**NOMINATION DE MADAME AUDREY BOISSY-LAVOIE POUR  
OCCUPER TEMPORAIREMENT LE POSTE DE SURVEILLANT LA FIN  
DE SEMAINE AUX LOISIRS**

**CONSIDÉRANT** l'affichage du poste vacant de surveillante de fin semaine autorisée par le Conseil à sa séance du 13 janvier 2014;

**CONSIDÉRANT** la durée temporaire du comblement autorisé ainsi que les critères de sélection établis;



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

**CONSIDÉRANT** les candidatures reçues, la disponibilité de madame Audrey Boissy-Lavoie, ainsi que de sa formation et son expérience;

Il est proposé par Isabelle Leduc  
Appuyé par Christine Schultz  
Et résolu unanimement

De **NOMMER**, madame Audrey Boissy-Lavoie au poste de surveillante de fin semaine du 25 janvier au 30 mars, avec possibilité de prolongation, selon les besoins de la municipalité.

**2014-02-046**

**RÉCEPTION D'UN PROJET D'ENTENTE DE TRAVAIL AVEC LES  
POMPIERS ET NOMINATION D'UN COMITÉ DE RESSOURCES  
HUMAINES**

**CONSIDÉRANT QUE** les conditions de travail des pompiers doivent être revues;

**CONSIDÉRANT QUE** ceux-ci ont déposé un projet d'entente à ce sujet qui mérite d'être analysé et discuté;

Il est proposé par Mauro Lando  
Appuyé par Isabelle Leduc  
Et résolu unanimement

De **FORMER** un Comité des Ressources humaines, composé du Maire et du Directeur général, qui aura comme mandat d'analyser, de discuter avec les pompiers et de recommander au Conseil un projet d'entente sur les conditions de travail qui répondent aux besoins de la municipalité et aux attentes des pompiers.

**2014-02-047**

**AUTORISATION D'AFFICHER LE POSTE D'AGENT AU  
DÉVELOPPEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil veut offrir un niveau de service plus grand aux citoyens en matières de loisirs et d'événements;

**CONSIDÉRANT QUE** les dépenses pour ce poste sont prévues aux prévisions budgétaires 2014;

Il est proposé par Louise Lussier  
Appuyé par Éric Beaudin  
Et résolu unanimement

De **CRÉER** un nouveau poste d'agent au développement à temps plein à raison de 35 heures par semaine;

D'**AUTORISER** le directeur général à afficher ce poste et à **PROCÉDER** à la présélection des candidats;

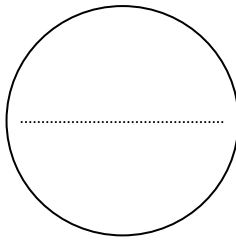
De **FORMER** un Comité de sélection ayant comme mission de recommander l'embauche de la personne pour occuper ce poste.

**2014-02-048**

**AUTORISATION DE REFAIRE LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ  
DANS LES LIMITES DES DISPONIBILITÉS BUDGÉTAIRES ET DE  
DEMANDER DES PRIX À TROIS FOURNISSEURS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil, dans ses priorités stratégiques veut améliorer la transparence et les informations disponibles pour les citoyens sur tous les volets de l'administration municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** le site WEB ne répond plus aux besoins de la municipalité et qu'il doit être plus facilement mis à jour;



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

**CONSIDÉRANT QUE** les dépenses à cet effet sont prévues dans les prévisions budgétaires 2014;

Il est proposé par Isabelle Leduc  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

De **MANDATER** le directeur général à demander à trois fournisseurs des prix pour réalise ledit site WEB.

**2014-02-049**

**DEMANDE D'ANALYSER LES BESOINS DE LA MUNICIPALITÉ ET DE RECOMMANDER UNE FIRME DE VÉRIFICATEUR AU CONSEIL POUR LA PROCHAINE ANNÉE**

**CONSIDÉRANT QUE** la vérification des états financiers requiert des professionnels experts comptables en gestion municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil veut choisir les vérificateurs les plus adaptés aux besoins de la municipalité;

Il est proposé par Louise Lussier  
Appuyé par Éric Beaudin  
Et résolu unanimement

De **MANDATER** le directeur général à demander à trois firmes de comptables des prix pour réaliser la vérification du présent exercice et à **SOUMETTRE** ses recommandations au Conseil qui verra à retenir la firme qui correspond le mieux à ses attentes.

**2014-02-050**

**DEMANDE D'ANALYSER LES BESOINS DE LA MUNICIPALITÉ ET DE RECOMMANDER UN CABINET D'AVOCATS POUR LA PROCHAINE ANNÉE.**

**CONSIDÉRANT QUE** les services-conseils juridiques requièrent des professionnels experts dans tous les domaines de la gestion municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil veut choisir des aviseurs légaux les plus adaptés aux besoins de la municipalité;

Il est proposé par Mauro Lando  
Appuyé par Christine Schultz  
Et résolu unanimement

De **MANDATER** le directeur général à demander à trois cabinets d'avocats des prix pour établir un contrat-cadre pour une année et à **SOUMETTRE** ses recommandations au Conseil qui verra à retenir la firme qui correspond le mieux à ses attentes.

**2014-02-051**

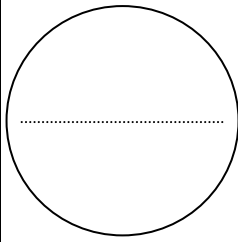
**PLAINTES CONCERNANT LES HEURES DE PATINAGE LIBRE AU CMR**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a eu des plaintes sur le manque d'heures de patinage libre;

Il est proposé par Isabelle Leduc  
Appuyé par Pierre Boisvert  
Et résolu unanimement

De **DÉFINIR** l'horaire du Complexe Multi-Récréatif soit défini comme suit :





**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

**Semaine : lundi au vendredi :**

15h à 18h = patinage et hockey

18h à 19h = patinage seulement

19h à 22h = patinage et hockey

**Week-end + journée pédagogique + relâche scolaire (du 3 au 7 mars)**

9h à 15h30 = patinage et hockey

15h30 = surfaceuse (zamboni)

16 à 18h = patinage seulement

18 à 22h = patinage et hockey

**2014-02-052**

**PLAINTÉ CONCERNANT LE BRUIT – YVON GABRIEL LUSSIER**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a eu une plainte de nuisance par le bruit de déposée par monsieur Yvon gabriel Lussier;

**CONSIDÉRANT QU'**il s'agit d'une nuisance ayant déjà été traitée en vertu d'une réglementation sous la juridiction de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ);

Il est proposé par Louise Lussier  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

De **DEMANDER** au directeur général de communiquer avec la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) pour voir ce qu'il en est.

**2014-02-053**

**ORGANISME PRISME, DEMANDE DE LOCATION FORFAITAIRE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR L'ANNÉE 2014**

**CONSIDÉRANT** la demande de l'organisme PRISME qui désire, comme l'an passé, avoir un tarif de location de salle forfaitaire pour sa dizaine de rencontres occasionnelles au Centre communautaire durant l'année;

Il est proposé par Louise Lussier  
Appuyé par Mauro Lando  
Et résolu unanimement

D'**ÉTABLIR** le tarif à 1 000\$ pour 2014;

D'**ACCEPTER** la location d'une des deux salles du Centre communautaire en fonction de la disponibilité de celles-ci, tout au long de l'année 2014.

**2014-02-054**

**DEMANDE D'INSTALLATION D'UN RIDEAU AU CENTRE CULTUREL**

**CONSIDÉRANT** la nature des activités au Centre culturel;

**CONSIDÉRANT** la demande d'y installer des toiles amovibles;

Il est proposé par Isabelle Leduc  
Appuyé par Louise Lussier  
Et résolu unanimement

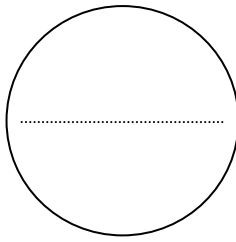
D'**AUTORISER** l'installation de toiles amovibles au Centre Culturel.

**2014-02-055**

**DEMANDE D'EXONÉRATION DE FRAIS D'INTERVENTION DU SERVICE INCENDIES DE MADAME ZHANG**

**CONSIDÉRANT** la demande de Madame Zhang pour annuler la charge de 600\$;

Il est proposé par Mauro Lando  
Appuyé par Éric Beaudin



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Et résolu unanimement

De **REFUSER** l'annulation des frais chargés et de **RECOMMANDER** à madame Zhang de s'adresser à son assureur.

**2014-02-056**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a reçu une demande d'aide financière de l'organisme La Marg'Elle;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville désire encourager cet organisme;

Il est proposé par Isabelle Leduc  
Appuyé par Louise Lussier  
Et résolu unanimement

D'**OCTROYER** une aide financière de 100\$ à La Marg'Elle.

**2014-02-057**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES XI**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a reçu une demande d'aide financière de la Société d'histoire des XI;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville désire encourager cet organisme;

Il est proposé par Mauro Lando  
Appuyé par Christine Schultz  
Et résolu unanimement

D'**OCTROYER** une aide financière de 100\$ à la Société d'histoire des XI.

**Correspondances et informations générales**

Le Maire passe en revue les points suivants :

Course communautaire Terry Fox le 15 mai 2014.

Dépôt du rapport d'évaluation des bâtiments municipaux pour fins d'assurances

Dépôt d'une copie de résolution des tarifs d'interventions lors de l'entraide pour la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Le Services d'incendies fera un Projet pilote d'auto-inspection pour ceux qui hésitent à laisser entrer les pompiers préventionnistes chez eux.

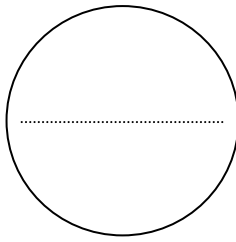
La performance 2013 du programme de suivi des systèmes d'assainissement des eaux de notre municipalité est de 100%.

Madame Louise Lussier expose le bilan de la table de concertation des organismes de la municipalité ayant été tenu récemment.

Madame Isabelle Leduc fait état du bilan du Carnaval hivernal tenu le 25 janvier qui fut un franc succès pour une première édition

Monsieur le Maire souligne la généreuse contribution de 450\$ de monsieur Jacques Forino à l'organisme de Loisirs, fait dans le cadre du Carnaval hivernal 2014.

Le brunch annuel des bénévoles se tiendra le 9 mars 2014 de 10h à 13h.



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Plusieurs citoyens ont posé des questions, notamment sur les sujets suivants :

Question : La demande de dérogation mineure était-elle approuvée?

Réponse : Oui

Question : Le terrain devant servir pour les puits a-t'il été acheté par la municipalité?

Réponse : Oui et les puits creusés.

Question : Le poste d'agent de développement sera-t'il temporaire ou permanent?

Réponse : Permanent pour un an et après nous verrons.

Question : Connaît-on l'impact exact du changement des modalités de remboursement de la TVQ aux municipalités par le Gouvernement du Québec.

Réponse : Non, pas exactement, parce que nos déboursés ne seront pas de même nature et de même ampleur que par les années passées. Il serait difficile et hypothétique de le définir.

**2014-02-058**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mauro Lando

Appuyé par Isabelle Leduc

Et résolu unanimement

QUE l'assemblée soit levée à 20h05.

---

Michel Demers

Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Daniel Lussier, Maire, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Daniel Lussier, Maire